



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 novembre 2024

N°99

Le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Antoine ARMAND, la ministre du Travail et de l'Emploi, Astrid PANOSYAN-BOUVET ainsi que la secrétaire d'Etat chargée de la Consommation, Laurence GARNIER, ont pris connaissance ce jour des mesures de restructuration annoncées par le groupe Auchan à ses salariés. Ils seront particulièrement vigilants au respect des engagements pris.

Lors d'un Comité social et économique central tenu ce mardi 5 novembre, Auchan a annoncé à ses collaborateurs un ensemble de mesures visant à restructurer cinq entités de l'activité « Retail » du groupe, se traduisant par une potentielle suppression de 2 300 postes.

Les ministres connaissent les difficultés rencontrées par le groupe Auchan depuis plusieurs années, liées à la forte pression concurrentielle dans le secteur. Cette annonce intervient alors que le secteur de la grande distribution connaît de profondes transformations, qui impliquent pour certains acteurs un repositionnement de leurs prix et un redéploiement de magasins.

A long-terme, l'Etat doit accompagner la mutation du secteur et la branche professionnelle dans ces évolutions.

A court et moyen termes, la priorité est la continuité professionnelle et salariale des employés concernés par la restructuration. Cette continuité passe par un dialogue social efficace, la reprise des magasins et l'accompagnement de la reconversion des salariés.

En ce sens, au cours de ce Comité social et économique central, la direction du groupe Auchan a indiqué son souhait de parvenir à un accord avec les représentants du

personnel, et de trouver un repreneur pour six magasins d'ultra-proximité, trois supermarchés, et un hypermarché.

La direction a également proposé un plan de départs volontaires, le financement d'un congé de reclassement, ainsi qu'une aide à la mobilité interne géographique.

Les trois ministres seront particulièrement vigilants et soutiendront le respect de ces engagements tenus par la direction devant ses salariés.

Les services du ministère du Travail et de l'Emploi seront pleinement mobilisés pour suivre les mesures d'accompagnement déployées. France Travail mobilisera son offre de services pour aider les salariés concernés à retrouver un emploi.

Contacts presse

Service presse d'Antoine ARMAND

Mail : presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse d'Astrid PANOSYAN-BOUVET :

Mail : sec.presse.te@travail.gouv.fr

Service presse de Laurence GARNIER :

Mail : presse.seco@cabinets.finances.gouv.fr